

BULLETIN DE SOUSCRIPTION BASSE TENSION ≤ 36 kVA

Offre de fourniture d'électricité réservée aux consommateurs professionnels
alimentés en basse tension avec une puissance inférieure ou égale à 36 kVA
(les zones surignées sont à remplir)

Votre site de consommation

Date Début Fourniture : 01/04/2024

Référence du point de livraison (14 chiffres) :

25 809 117 193 888

GAD : ENEDIS

Date Fin Fourniture : 31/12/2025

Adresse : MAS GRAND PAN, Du Gimeaux, 767

soit : 21 mois

Code Postal : 13200

CAR : 35 000 kWh

Ville : ARLES

Coordonnées Client / Facturation

Société : SCI MAS DU GRAND PAN

Nom : BONIFACE

Siret : 52259307900019

Prénom : Pierre

Adresse : 794 chemin Mas du Tarif

Tél. (fixe) :

Code Postal : 13200

Tél. (portable) : 06 03 24 20 21

Ville : ARLES

e-mail : pierreboniface@free.fr

 ÉNERGIES
DU SANTIERRE

☒ Je souhaite que la fourniture d'électricité soit réalisée avant la fin du délai de 14 jours et renonce à
vouloir exercer mon droit de rétractation.

PRIX ET DESCRIPTION DE L'OFFRE

Au titre du contrat unique, le fournisseur facturera au Client l'acheminement au barème en vigueur du tarif d'utilisation des réseaux publics de l'électricité compris dans les tarifs mentionnés ci-dessus.

Tarifs : Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur à la date de signature du contrat. L'offre est valable jusqu'au 1er du mois suivant la grille jointe en annexe.

	3 kVA	6 kVA	9 kVA	12 kVA	15 kVA	18 kVA	24 kVA	30 kVA	36 kVA
PRO Elec - simple tarif - professionnel									
PRO Elec - double tarif - professionnel									

Prix Electron Flux

Abonnement : 23,00 CHT/mois

Validité : 28/03/2024

Base :

Heures Pleines : 202,6 CHT/MWh

Heures Creuses : 172,8 CHT/MWh

Prix Réseau CP-Public : 12,00 €/MWh

Prix Réseau HT Public : 10,00 €/MWh

Votre situation (ne cocher qu'un seul des trois choix suivants) :

Dépôt de Garantie : 0,00 €

☒ 1) Vous êtes actuellement en contrat et souhaitez changer de fournisseur

☒ 2) Vous emménagez sur le site :

Électricité coupée ?

OUI :

NON :

Relevé du compteur au jour de la signature du contrat :

Compteur BT : kWh (base)

Compteur DT : kWh (HP)

Compteur DT : kWh (HC)

Par défaut, la puissance souscrite est celle du précédent contrat.

Si vous souhaitez opter pour une autre puissance, merci de préciser :

☒ 3) Il s'agit d'une première mise en service sur le site, le site n'ayant jamais été alimenté.

Circuit obtenu :

OUI :

NON :

Monophasé :

Triphasé :

Durée de contrat : 21 mois

Mode de paiement :

Prélèvement automatique mensuel selon échéancier

☒ Règlement par prélèvement SEPA

Autre mode de règlement (chèque, virement...)

Montant de la mensualité souhaitée : Montant conseillé : 843 € par mois

Demande particulière :

Date, signature, et cachet

Nom : BONIFACE

Prénom : Pierre

A. ARLES

le 28 Mars 2024

Je déclare avoir pris connaissance et accepter dans toute sa teneur mon contrat, constitué du présent bulletin de souscription et des conditions générales de vente, des conditions tarifaires, des dispositions applicables à l'accès au réseau public de distribution, les dispositions applicables au cahier des charges de concession, le descriptif des offres, services et tarifs associés, d'Énergies du Santierre. J'autorise Énergies du Santierre à demander au gestionnaire du réseau de distribution mes données de comptage. Je reconnais avoir tout pouvoir pour signer le présent document. L'accès et l'utilisation des réseaux publics de distribution, prestations techniques et leurs prix, les conditions et les modalités de remboursement applicable en cas de niveau de qualité de fourniture insuffisant se trouvent sur le site www.enedis.fr (ou le site du gestionnaire de réseau local, le cas échéant). Toutes les infos, recours au médiateur de l'énergie sur le site <http://www.energie-mediateur.fr>. Aide mémoire du consommateur d'énergie : www.energie-mediateur.fr/meda/memo-consumateur-energie

Les tarifs varient en fonction de la puissance souscrite et du type de tarif de votre site de consommation.

Les tarifs HT comprennent le prix de l'électricité, l'abonnement (base), le prix de l'énergie distribuée de capacité.

Le prix HT de kWh est basé sur la période choisie, hors évolution des impôts, taxes, contributions et autres.

Les tarifs TTC comprennent la TVA (5,5 % sur l'abonnement mensuel et 20 % sur les prix de kWh), l'écoulement (ou l'écoulement), les TCPE (Taxes sur la Consommation Annuelle d'Électricité et la CTA (Contribution Tarifaire d'Autoconsommation).

La composante CDE (Certificats d'Économies d'Énergie) est à 0 avec Énergies du Santierre.

Pénalités en cas de résiliation anticipée du contrat (changement de fournisseur) : 25 x CAR (Consommation Annuelle de Référence en MWh) x Durée du contrat (en années restantes).

En cas d'abandon affectant de manière significative la détermination du prix mentionné au présent Contrat, le Fournisseur pourra retirer par notification écrite au Client, la présente offre avant sa date limite de validité, dans le cas où le Client n'a pas déjà adressé au Fournisseur le présent Contrat signé, sans qu'aucune indemnité ne soit due par le Fournisseur.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !